

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

2020

Tout savoir de la Fondation des Amis de l'Atelier...

ÉDITO **PAGE 3**

LA FONDATION **PAGE 4**

60 ans d'histoire **PAGE 4**

Place des usagers et des familles **PAGE 5**

Gouvernance **PAGE 6**

Organisation **PAGE 7**

2020 : Toujours plus de solidarité **PAGE 8**

Chiffres clés **PAGE 9**

Ressources Humaines **PAGE 14**

Rapport financier **PAGE 18**

Toujours plus de solidarité pendant cette année de crise sanitaire **PAGE 20**

Implantation des établissements et services **PAGE 24**

LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES PAR DÉPARTEMENT **PAGE 25**

Département 75 (Paris) **PAGE 25**

Département 77 (Seine-et-Marne) **PAGE 26**

Département 78 (Yvelines) **PAGE 27**

Département 91 (Essonne) **PAGE 28**

Département 92 (Hauts-de-Seine) **PAGE 29**

Département 93 (Seine-Saint-Denis) **PAGE 30**

Département 94 (Val-de-Marne) **PAGE 31**

Département 95 (Val-d'Oise) **PAGE 32**

Département 87 (Haute-Vienne) **PAGE 33**

VOUS & NOUS **PAGE 34**

Vos dons en action **PAGE 34**

Partenariats et mécénat **PAGE 35**



L'année 2020 aura été fortement impactée par la gestion de la crise sanitaire, avec ses lots de difficultés et nécessités d'adaptations, touchant à la fois personnes accompagnées et salariés, en vue de respecter les consignes de sécurité tout en maintenant une continuité et une qualité au niveau des accompagnements.

Par ailleurs, l'année 2021 qui se profile est aussi celle du 60^e anniversaire des Amis de l'Atelier, c'est l'occasion de revenir brièvement sur quelques étapes significatives constitutives de l'histoire de la Fondation.

- L'engagement des Amis de l'Atelier, c'est au départ celui d'une personne seule, très engagée au niveau de sa foi, animée d'une soif d'inventer, s'insurgeant du fait que les enfants handicapés étaient exclus du système scolaire traditionnel et les familles laissées à elles-mêmes. Elle développe, à son niveau, des solutions de répit (jardin d'enfants, puis atelier pour les plus grands).
- L'Association des Amis de l'Atelier est créée en 1961. Partant d'une feuille quasi blanche, son engagement est marqué par une analyse approfondie des besoins des personnes en situation de handicap, le souci de répondre aux attentes des familles dont la question première était celle de l'avenir de leur enfant, l'invention puis l'adaptation de solutions pour y répondre. Ainsi, à des personnes n'ayant pas accès au travail, sera offert un autre type d'accueil visant leur développement personnel (Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs). Seront créées des solutions d'hébergement, positionnées à proximité d'un centre-ville dans un souci de favoriser l'inclusion, avec, de plus, la mise en place progressive de moyens de soutien dans les différentes facettes de la vie quotidienne qui deviendront les ancêtres des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS). À Châtenay-Malabry, « La Maison Heureuse » fera partie des établissements pilotes pour la création des Maisons Relais. À Châtillon, « Le Temps des Amis » deviendra le premier Foyer pour personnes handicapées vieillissantes.
- Aujourd'hui, l'engagement de l'Association, devenue Fondation, intervient dans un contexte différent avec de nombreux établissements, mais s'inspire de la même logique : maintenir l'offre existante tout en l'adaptant, offrir des solutions à caractère innovant dans un objectif de plus d'inclusion et d'offrir une réponse pour tous. On peut mentionner : l'ouverture prochaine du FAM de Bécheville, dédié à des adultes en situation de handicap psychique ou avec autisme ; des projets d'extension associés si besoin à une modernisation de l'existant ; l'évolution de l'offre du Pôle enfance avec la création de places hors les murs se substituant à des places d'internat ; l'habitat inclusif dans les Hauts-de-Seine et en Seine-et-Marne ; le démarrage d'un Dispositif Seine-et-Marnais d'Habitat pour l'Accompagnement au Logement Inclusif et Adapté ; la Plateforme « Insertion & Hanploi » qui accompagne les personnes vers et dans l'emploi ; une participation active au développement des Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées ; la création à venir, dans le 77, d'équipes mobiles d'appui aux accompagnants des enfants handicapés pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Enfin, je ne peux oublier la mise à profit des temps de fermeture des IME pour la création en ces lieux de dispositifs de loisirs à destination d'enfants avec Troubles du Spectre Autistique, offrant une possibilité de répit aux familles en période de crise sanitaire, de même que la mise à disposition des usagers en cette même période d'un lieu de vacances sur le site de Bougligny.

Pour reprendre les mots d'Aurélien Rousseau, Directeur Général de l'ARS Île-de-France, dans un message adressé à l'occasion des 60 ans, les Amis de l'Atelier s'appuient sur « des fondations fortes, solides, ancrées profondément dans une identité » qui lui permettent un engagement sur tous les champs du handicap. Que retenir de cette identité ? Sommairement, on peut garder à l'esprit les idées suivantes, qui se retrouvent toutes dans le Projet de la Fondation pour 2020-2025 :

- la recherche de plus d'inclusion et de sécurisation des parcours,
- la dynamique d'innovation visant à couvrir des besoins non pourvus, avec une certaine agilité et prise de risques au niveau des réponses,
- la transformation de l'offre,
- la création, lorsque les moyens le permettent, de solutions de répit pour les familles et/ou aidants.

Le maintien sur la durée de cette alliance entre une éthique se rattachant à l'esprit des fondateurs, un savoir-faire diversifié, une saine gestion, est, et sera sans aucun doute, un facteur générateur de confiance, tant en interne qu'en externe, vis-à-vis de l'action de la Fondation.



Jacques LAFFERRANDERIE

Président du Conseil d'Administration





1961-2021

60 ans d'accompagnement

60 ans d'histoire

L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Elle naît principalement de la volonté d'une femme protestante, Anne Sommermeyer, qui, interpellée par la situation d'enfants handicapés mentaux qu'elle rencontrait dans le quartier de la Butte Rouge et qui, à cette époque, ne bénéficiaient d'aucun accueil, trouve dans sa foi la conviction que celle-ci doit engendrer des gestes concrets de solidarité et se met au service de ces enfants.

Naîtra ainsi, en 1957, « La Nichée », puis un peu plus tard « l'Atelier », destiné à offrir à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

Aujourd'hui la Fondation Reconnue d'Utilité Publique accueille **plus de 3 000 personnes au sein de ses 93 établissements et services**. Sa vocation première est de développer des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment de lui offrir des services spécialisés et adaptés à ses besoins et à ses attentes.



EN QUELQUES DATES CLÉS...

- **1957** : Une femme, des enfants handicapés, des familles : « **La Nichée** » à Châtenay-Malabry.
- **1961** : L'Association « **Les Amis de l'Atelier** » est créée. Des enfants grandissent et apprennent un métier dans le premier Atelier.
- **1978** : De l'œuvre à l'Association médico-sociale.
- **2007** : L'Association se développe et compte 30 établissements.
- **2011** : L'Association « **Les Amis de l'Atelier** » fête ses 50 ans et devient la Fondation des Amis de l'Atelier.
- **2021** : Une **Fondation Référente** La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental et avec autisme, avec ses 93 établissements et services en France, et plus spécifiquement en Île-de-France.

Place des usagers et des familles dans le Conseil d'Administration

En 2017, les administrateurs de la Fondation des Amis de l'Atelier ont réaffirmé leur souhait de renforcer le lien avec les usagers et leurs familles. Ceci s'est concrétisé par la création d'un nouveau collège au sein du Conseil d'Administration (CA), avec deux membres au titre des usagers et de leurs familles, élus par les membres des Conseils de la Vie Sociale (CVS). Ainsi, depuis les élections de 2017, 2 représentants des CVS siègent au sein de notre Conseil d'Administration. En août 2021 aura lieu la nouvelle élection afin de renouveler ces deux mandats.

Dominique Boscher, Administrateur et parent d'une personne accompagnée par la Fondation, témoigne de ce mandat.



Voilà 4 ans que j'ai commencé mon mandat de représentant des usagers et des familles au CA ! Le temps est passé incroyablement vite, certainement parce que cette expérience a été particulièrement riche. J'avais déjà pu découvrir le fonctionnement de la Fondation comme représentant des familles au sein d'un CVS, expérience différente, complémentaire, et qui m'a été bien utile pour mon mandat actuel.

J'ai découvert une institution bien gérée, d'une taille imposante, essentiellement implantée en Île-de-France, avec des établissements variés, couvrant l'ensemble des besoins des personnes handicapées, avec leurs histoires propres. Bref, un monde nouveau et complexe qu'il m'a fallu un bon moment à connaître. Mais j'ai été aidé par les autres membres du CA qui m'ont aidé à y voir plus clair, tant dans l'organisation interne de l'institution que dans les rapports qu'elle entretient avec la tutelle, règles et procédures passablement obscures pour le néophyte que j'étais.

Il y a 2 représentants des usagers et des familles au CA, élus tous les 4 ans parmi les usagers et les familles. Avec Samba Camara nous avons été les premiers élus, des pionniers en quelque sorte ! Le hasard avait bien fait les choses puisque Samba était usager et moi parent d'un résident. Notre rôle est bien sûr, comme pour tous les autres membres du CA, de définir la politique générale de la Fondation et de veiller à sa mise en œuvre par la Direction. Mais nous avons également un rôle de lien entre les usagers et leurs familles et le CA, c'est clairement notre petit plus. La mise en œuvre des décisions prises par le CA jusqu'au niveau des établissements n'est pas toujours simple, un écart est parfois constaté. Nous jouons les passeurs entre les usagers et les familles et le CA. En retour, nous informons usagers et familles sur la politique générale de la Fondation et les grands projets en cours.

Un rôle de relais entre familles et usagers d'un côté, CA et Direction de l'autre, nécessite d'être présent sur le terrain, dans les établissements et de participer aux CVS. C'est très exigeant en temps, en déplacements d'un bout à l'autre de l'Île-de-France ! Le temps, et sans doute l'énergie, m'ont manqué pour être suffisamment disponible et à l'écoute de ceux que je représente. Il faudrait au minimum participer une fois par an aux CVS des établissements, tâche déjà très prenante quand on voit leur nombre...

Dans le premier temps de mon mandat d'administrateur au CA, j'ai eu l'impression que ma présence renforçait la légitimité des autres membres, comme si la leur n'était pas complètement assurée. Il n'en est rien. Bien évidemment, chacun est dans son rôle.

Un dernier mot, à l'attention des nouveaux représentants des usagers et des familles. Ce mandat est passionnant, vous verrez la Fondation de « l'intérieur », vous découvrirez des personnalités riches et généreuses. Cela vous permettra d'être moins isolé et de tisser des liens forts. ”

Conseil d'Administration

de la Fondation des Amis de l'Atelier

Bureau du Conseil



Jacques LAFFERRANDERIE
Président



Stanislas JACQUEY
Trésorier



Bernard SCHMITT
Vice-président



Régina MULLER
Secrétaire

Administrateurs



Xavier BELVAUX



Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ



Dominique BOSCHER



Benoît LAVALLART



Jeanne DELACROIX



Manuel PÉLISSÉ



Georges DUGLEUX



Bertrand VERGNIOL



Vincent GIBOIN

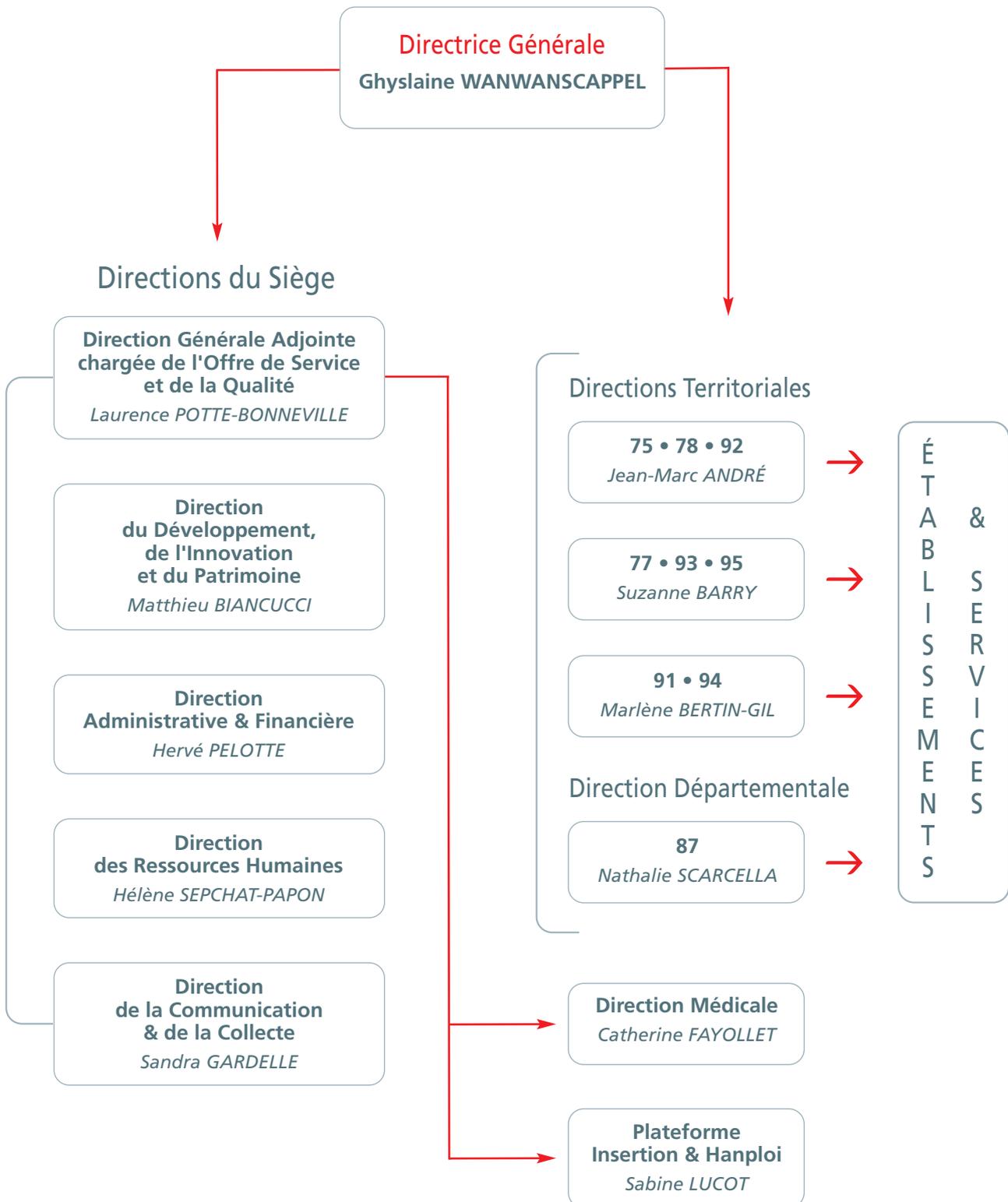


Sabine ZORN



Pascal LALLE
Commissaire du Gouvernement

Organisation de la Direction Générale



2020 : Une année tellement particulière !

Que dire de cette année 2020, au cours de laquelle nous avons dû affronter une crise sanitaire majeure, qui nous a impactés à tous les niveaux, mais que nous avons surmontée.

Je souhaite profiter de cet éditorial pour des remerciements.

Tout d'abord, MERCI aux personnes que nous accompagnons et leur famille de nous avoir fait confiance dans cette période tellement anxiogène. Merci d'avoir accepté nos contraintes et protocoles sanitaires, qui par moment vous ont privés de certaines libertés essentielles, comme de vous rencontrer. Merci d'avoir œuvré en concertation avec les équipes pour passer les différentes phases de cette crise, qui malheureusement est encore présente.

Un immense MERCI à tous les professionnels de la Fondation pour leur mobilisation et leur engagement sans faille, leur professionnalisme, leur abnégation, leur courage dans les moments les plus difficiles. Ils ont su continuer les accompagnements dans des conditions parfois extrêmement compliquées, sans céder à la facilité en refusant de dégrader les prestations. Ils ont su faire preuve d'une incroyable solidarité et d'une grande agilité, réinventant des modes d'accompagnement, acceptant pour certains d'intervenir sur des établissements qui n'étaient pas les leurs, répondant à des besoins parfois très inhabituels.

MERCI à Madame Cluzel, Secrétaire d'État, et à ses collaborateurs d'avoir chaque semaine pris le temps d'écouter certains acteurs de terrain, dont la Fondation, afin d'adapter au plus proche des besoins du terrain les procédures sanitaires en vigueur.

MERCI à tous nos financeurs, ARS mais également Conseils Départementaux de nous avoir accompagnés et soutenus dans ces épreuves.

Enfin MERCI à tous nos partenaires. Cette crise a renforcé notre conviction que nous devons renforcer les liens avec nos partenaires, quels qu'ils soient, aussi bien le secteur sanitaire, que d'autres opérateurs du médico-social, mais également les entreprises du milieu ordinaire, les mécènes, les associations de familles...

Et grâce à tous et malgré la crise, en 2020, nous n'avons pas renoncé à nos ambitions et à nos exigences exprimées dans notre Projet 2020-2025. Nous avons ainsi pu garder notre cap sur la transformation de l'offre et l'innovation, créant des dispositifs hors les murs (habitats, emploi par exemple), mettant en place de façon pérenne des dispositifs de répit et vacances adultes et enfants, tirant même des enseignements de cette crise pour proposer de nouveaux accompagnements ou dispositifs.

Souhaitons que nous connaissions en 2021 une sortie de crise sanitaire, offrant un peu de répit aux professionnels, fortement éprouvés par cette période.

2021, l'année du soixantième anniversaire de notre Fondation.

Enfin, dans cette période où la crise sanitaire a augmenté les difficultés sociales d'une partie de la population, les valeurs portées par notre Fondation n'ont jamais été aussi porteuses de sens. Ainsi, nous devons continuer notre lutte contre toutes les formes d'exclusion, pour le refus de la fatalité, et pour l'affirmation du choix de l'espérance, tout en gardant l'humilité qui nous permet de nous remettre en question de façon constructive.

MERCI à tous,



Ghyslaine WANWANSAPPEL

Directrice Générale de la Fondation des Amis de l'Atelier

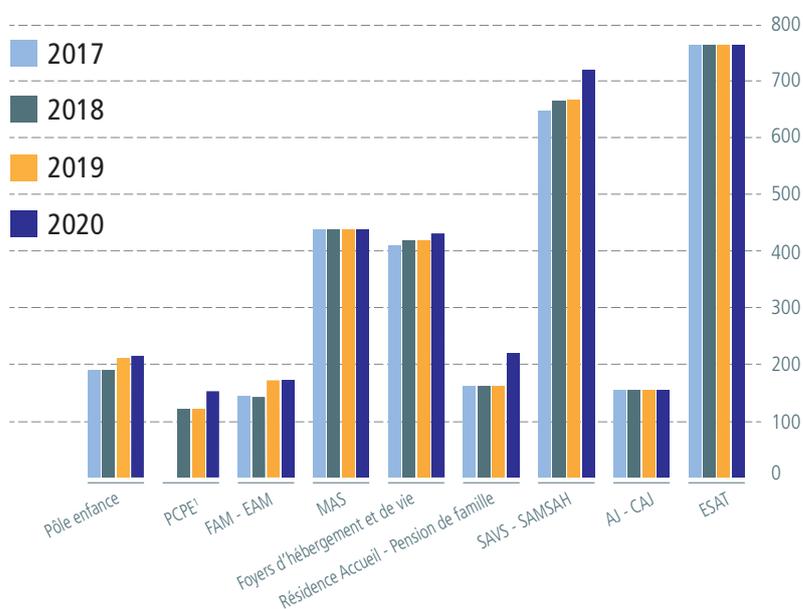
Chiffres clés 2020

L'évolution du nombre de places et les ouvertures en cours

Au cours de l'année 2020, 132 places supplémentaires ont été ouvertes à la Fondation des Amis de l'Atelier, ainsi réparties :

- création de 7 places d'UEMA au SESSAD la Boussole Bleue (95), pour accueillir 7 enfants avec autisme au sein d'une classe dédiée en école maternelle,
- extension de 40 places au PCPE (94),
- ouverture de deux Résidences Accueil, de 25 places à Nemours (77) et 30 places à Éragry (95),
- extension de SAMSAH existants : 9 places à Vitry (94), 21 places à Avon (77) pour l'accompagnement d'adultes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Nombre de places ouvertes (2017 - 2020)



132 nouvelles places ouvertes en 2020

3 269 places ouvertes à la Fondation au 31 décembre 2020

253 places autorisées en cours d'ouverture au 31 décembre 2020

Ainsi, 253 places autorisées sont en cours d'ouverture au 31 décembre 2020, dont la plupart se concrétiseront courant 2021 : 40 pour l'IME de la Boussole Bleue qui, jointes à celles du SESSAD de la Boussole Bleue, formeront à compter de janvier 2021 le Pôle Enfance 95 à Villiers-le-Bel (95).

Deux Résidences Accueil ouvriront courant 2021 au Vésinet (78) et à Marcoussis (91). Au deuxième semestre 2021, le FAM Inter-départemental 78-92 situé aux Mureaux (78), accueillera 50 personnes en situation de handicap psychique et 66 personnes porteuses de TSA. 12 places supplémentaires viendront également agrandir le Foyer L'Alliance situé à Verrières-le-Buisson (91). Quant à l'EAM de Breigny-sur-Orge (91), les travaux démarreront prochainement pour accueillir à terme 30 personnes avec TSA.

Nombre de places en cours d'ouverture

Type d'établissement, service ou dispositif	Nombre de places autorisées en cours	Nombre d'établissements, services et dispositifs ayant des places en cours d'ouverture
Institut Médico-Éducatif (IME)	40	1
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	146	2
Foyer d'hébergement (FH) - Foyer de vie	12	1
Résidence Accueil (RA)	55	2
Total général	253	6



¹ Le nombre de places des PCPE est une estimation, il peut être revu à la hausse ou à la baisse en fonction des demandes des autorités.

Le nombre de structures et la répartition des places

La répartition des places sur le secteur adulte reflète la richesse et la diversité des réponses proposées par la Fondation des Amis de l'Atelier où les services d'accompagnement des personnes en milieu ordinaire représentent 21,9 % de l'offre, et l'hébergement (médicalisé ou non) 31,7 %.

Pour compléter son offre d'accompagnement, la Fondation des Amis de l'Atelier gère 7 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) dans les départements 75, 77 et 78.

Ces lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique sont financés par l'ARS et fonctionnent selon un principe de libre adhésion de leurs membres. Ils bénéficient de l'appui d'un animateur, salarié de la Fondation, et d'une association marraine.

Dans la même dynamique de promotion de la participation sociale et de l'insertion des personnes en situation de handicap, la « Plateforme Insertion & Hanploi » de la Fondation intensifie son accompagnement vers et dans l'emploi auprès de 115 bénéficiaires dans les départements 91, 92 et 94.

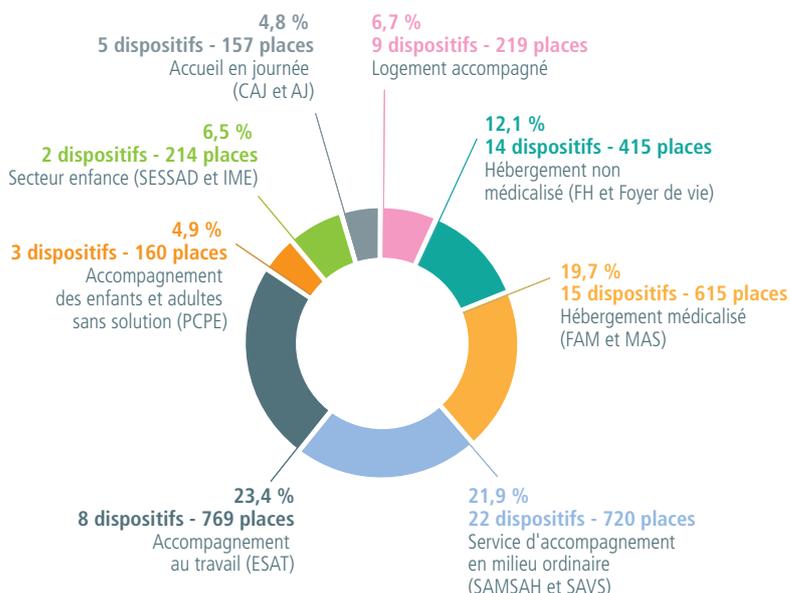
Deux « communautés 360 COVID », à l'écoute des personnes particulièrement affectées par la crise sanitaire :

Sous l'impulsion du Secrétariat d'État aux Personnes Handicapées, les missions prioritaires de ces communautés d'entraide « 360 » sont d'accompagner, par l'intermédiaire d'une plateforme téléphonique :

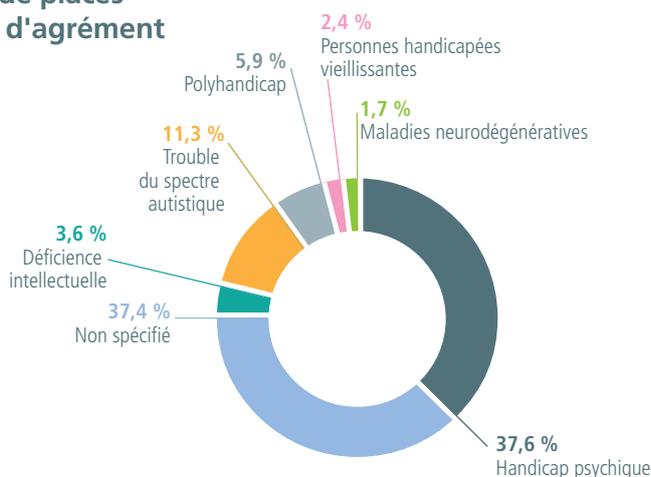
- les situations complexes liées ou aggravées par la crise sanitaire (interventions renforcées à domicile, échec d'accès aux soins, répit et aide aux aidants, personnes sans solution...),
- les besoins évolutifs des personnes au sortir du confinement (prolongement du confinement sur avis médical ou par choix, personnes infectées par le virus et mises en isolement, proches aidants confrontés à des situations d'épuisement...).

Dès le mois de juin 2020, la Fondation des Amis de l'Atelier s'est engagée dans la mise en place de ces « communautés 360 », dans les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

Répartition des places par modalités d'accompagnement



Répartition du nombre de places par type d'agrément



Répartition par territoire

Départements	Nombre de structures ouvertes	Nombre de structures en cours d'ouverture
75 - Paris	6	
77 - Seine-et-Marne	21	
78 - Yvelines	9	2
87 - Haute-Vienne	6	
91 - Essonne	9	2
92 - Hauts-de-Seine	23	
93 - Seine-Saint-Denis	2	
94 - Val-de-Marne	15	
95 - Val-d'Oise	2	1
Total général	93	5



À retenir :

83 structures

(établissements, services, PCPE, Résidences Accueil)

7 Groupes d'Entraide Mutuelle

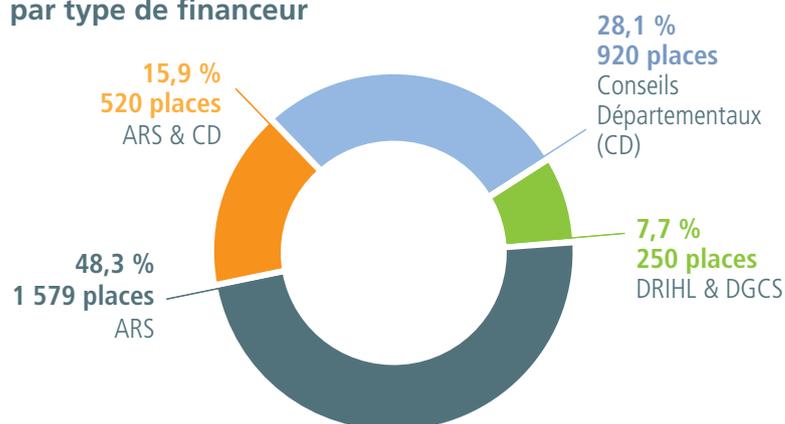
1 Plateforme Insertion & Hanploi déployée dans

3 départements pour **115 bénéficiaires**

Au total, **93 dispositifs** actuellement ouverts en Ile-de-France et en Haute-Vienne



Répartition des places par type de financeur



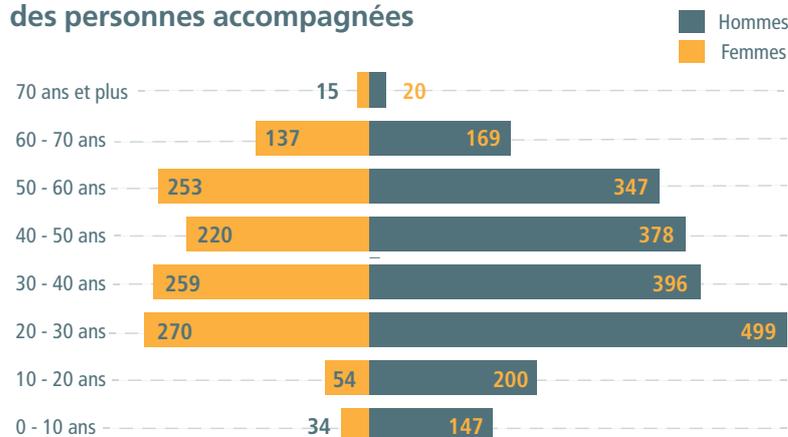
Le profil des personnes accompagnées par la Fondation

La Fondation en 2020 a accompagné **3 332 adultes et 400 enfants** dans l'ensemble de ses dispositifs, soit 3 732 personnes¹.

Certaines des personnes conjuguent plusieurs modalités d'accompagnement en étant suivies, par exemple, par un ESAT et un SAVS. Ainsi **386 adultes étaient suivis en 2020 par au moins 2 structures différentes de la Fondation** (hors Résidences Accueil ou Maisons Relais). Présente aux côtés des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, la Fondation propose un accompagnement précoce pour de jeunes enfants dès l'âge de 2 ans, tout en accompagnant des personnes en situation de handicap vieillissantes. Ainsi, la personne la plus âgée avait en 2020, 79 ans.

Parmi les jeunes adultes de plus de 20 ans, 19 étaient accompagnés en « amendement Creton » par le Pôle Enfance 77 dans l'attente d'une solution plus adaptée. Leur moyenne d'âge est de 21 ans.

Répartition par tranches d'âge des personnes accompagnées



Répartition Hommes/Femmes



45,3 % des personnes accompagnées ont plus de 40 ans. Face à ce constat il est nécessaire d'adapter le mode d'accompagnement à l'avancée en âge, car le vieillissement intervient de manière plus précoce chez les personnes en situation de handicap qu'en population générale. Il faut veiller à la préparation du départ à la retraite ou à l'aménagement de poste des travailleurs en ESAT, à l'adaptation des locaux et des activités ainsi qu'à l'intensification du suivi médical.

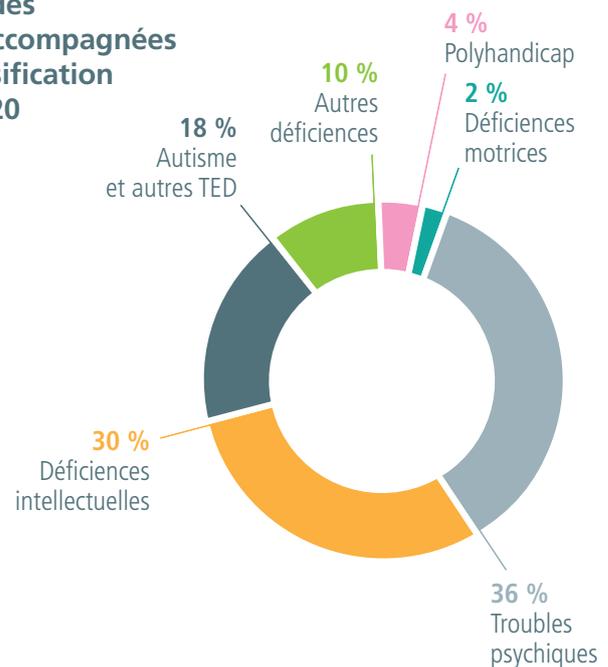
¹ Sans compter les personnes adhérentes des GEM.

Les déficiences principales selon l'ANAP¹

La majorité des personnes accueillies sont porteuses de troubles psychiques. La Fondation conforte son engagement en faveur de l'accompagnement des personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique (+ 4 points entre 2019 et 2020).

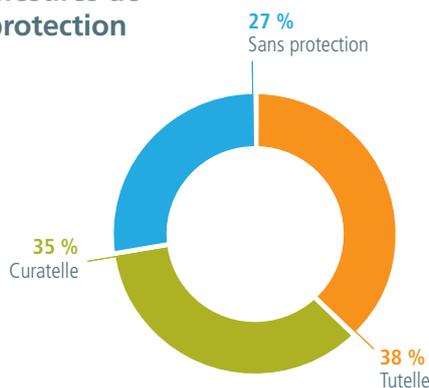
Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP recueillies pour 2 301 usagers, adultes et enfants.

Répartition des personnes accompagnées selon la classification ANAP en 2020

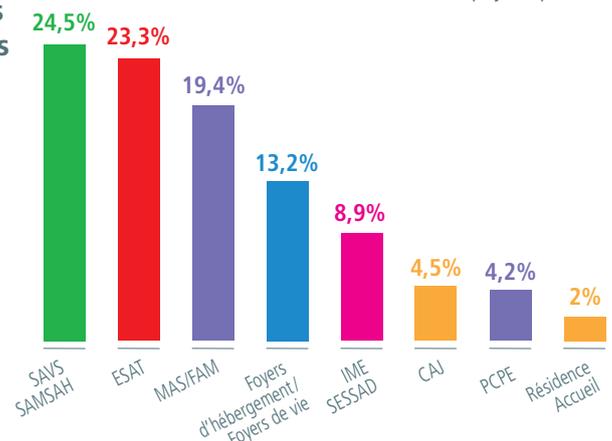


Les modalités d'accompagnement et les mesures de protection

Mesures de protection



Répartition des personnes accompagnées par type de structure



LEXIQUE

AJ	Accueil de Jour	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
ARS	Agence Régionale de Santé	IME	Institut Médico-Educatif
CAJ	Centre d'Accueil de Jour	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
CD	Conseil Départemental	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
DIGC	Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
EAM	Établissement d'Accueil Médicalisé	UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	UEEA	Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme
FH	Foyer d'Hébergement		
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé		

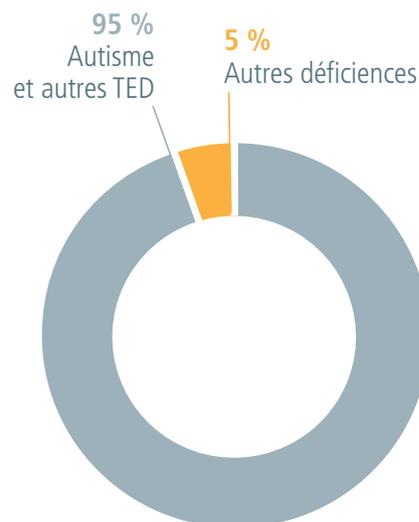
¹ Agence Nationale d'Appui à la Performance.

Les enfants accompagnés par la Fondation

Le secteur enfance de la Fondation des Amis de l'Atelier est spécialisé dans l'accueil d'enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Il se déploie sur deux départements (77 et 95). La qualité de l'accompagnement d'enfants avec TSA de la Fondation repose sur la précocité de la prise en charge, l'expertise des intervenants, mais aussi sur l'adaptation des modalités d'accueil en fonction du profil et des besoins de chaque enfant. Nos prestations sont donc de durée, de forme et d'intensité variables, et adaptées à chaque situation.

Un partenariat étroit est poursuivi avec l'Éducation nationale, notamment au travers du travail mené dans trois Unités d'Enseignement Maternelle et Élémentaire Autisme (2 UEMA et 1 UEEA) totalisant 24 places dans des écoles en milieu ordinaire. Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) recueillies pour 169 enfants.

Répartition des mineurs(es) accompagnés(ées) selon la classification ANAP en 2020



Des séjours pour souffler

En 2020, la Fondation des Amis de l'Atelier a fait un effort particulier pour proposer des séjours de répit à des enfants et des adolescents accompagnés par nos IME et SESSAD ou nos PCPE, mais également pour des mineurs(es) orientés par les MDPH et accompagnés par d'autres opérateurs ou par l'Aide Sociale à l'Enfance.



Les essentiels :

La Fondation en 2020 a accompagné **3 332** adultes et **400** enfants dans l'ensemble de ses dispositifs, soit **3 732** personnes

45 % des personnes accompagnées ont plus de **40** ans

73 % des adultes accompagnés sont sous mesures de protection

6 séjours ont été organisés par le **PCPE 94** cette année, permettant de proposer **60 places à des enfants et adolescents**, l'occasion pour eux de changer de cadre malgré la crise sanitaire

Ressources et **valorisation** des richesses professionnelles et humaines

Avec ses 93 établissements et services, et plus de 2000 salariés (plus de 2020 en équivalent temps plein) au 31 décembre 2020, la Fondation des Amis de l'Atelier rassemble une grande diversité de métiers et de professionnels qui mettent en œuvre chaque jour le Projet 2020 - 2025 de la Fondation au service des personnes accueillies.

La politique ressources humaines est le reflet de ce Projet : une politique basée sur la valorisation des savoirs et des compétences, la professionnalisation continue, le partage d'expériences, l'incitation aux initiatives, et le développement d'une démarche participative, qui, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, vise à permettre à chaque collaborateur de devenir acteur de sa propre mission et de contribuer au projet collectif.

L'année 2020 aura été marquée par la gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

Cette crise a profondément impacté la gestion des ressources humaines. En effet, afin de garantir la continuité de prise en charge des résidents, dans le respect des consignes sanitaires, et protéger les professionnels dans l'exercice de leurs fonctions, les organisations du travail ont dû s'adapter.

Ainsi :

- Le télétravail a été mis en place pour les salariés du Siège. En établissement, du fait de l'activité, la grande majorité des fonctions n'était pas éligible au télétravail, mais néanmoins, des aménagements ont été mis en place afin de limiter les déplacements et les interactions lorsque cela était possible, notamment dans les structures de service.
- Lors du premier confinement, des salariés des établissements dont l'activité était ralentie du fait des consignes gouvernementales (PCPE, SESSAD, IME, Accueil de Jour...) ont été redéployés sur les structures ouvertes qui se trouvaient en tension (MAS, FAM).
- Les plannings de travail ont été ajustés afin de permettre un temps de présence élargi sur la journée, en diminuant par ailleurs le nombre de jours travaillés sur la semaine.
- Les règles de pose des congés ont été assouplies exceptionnellement afin de permettre de mobiliser les professionnels sur les moments les plus critiques.



**Une prime Covid-19
a été versée à près
de 1 500 salariés
afin de les remercier
pour leur engagement
exceptionnel dans
la gestion de
cette crise.**

- L'activité partielle a été mise en place pour les salariés confrontés notamment à des problématiques de garde d'enfant.

La direction de la Fondation a également pris un certain nombre de mesures afin de faciliter la continuité de prise en charge et de soutenir l'engagement des professionnels au quotidien.

Ainsi :

- Entre mai et août 2020, puis en novembre et décembre 2020, la Direction a ouvert exceptionnellement la possibilité aux salariés de se faire rémunérer les heures supplémentaires¹ effectuées. Plus de 20 % des effectifs, particulièrement dans les établissements médicalisés, ont été concernés.
- Entre avril et août 2020, afin de limiter les déplacements des salariés en transport en commun, la direction de la Fondation a décidé de prendre en charge le paiement d'indemnités kilométriques. Plus de 40 % des effectifs ont été concernés par cette mesure.
- Une prime Covid-19 a été versée en juillet 2020 à près de 1 500 salariés de la Fondation afin de les remercier pour leur engagement exceptionnel dans la gestion de cette crise.

L'ensemble de ces mesures ont bien entendu fait l'objet de discussions avec les partenaires sociaux. Le CSE-central a ainsi été réuni à 7 reprises en 2020.

¹ Selon les accords en vigueur au sein de la Fondation, les heures supplémentaires font actuellement l'objet d'une compensation en repos.

Bien que nos professionnels aient été durement éprouvés par cette crise, ils ont aussi fait preuve d'un formidable sens de l'engagement et d'une implication exceptionnelle afin de poursuivre la prise en charge des enfants et adultes en situation de handicap accompagnés par la Fondation.

Cet élan de solidarité nous a permis de traverser cette année difficile et de faire de cette épreuve une source d'enseignement et de progrès dans nos pratiques professionnelles.



En 2020,

2 133 salariés

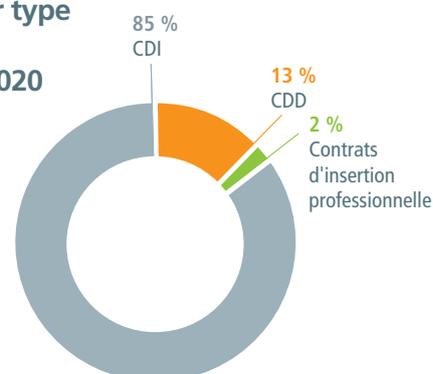
dont près de **1 817** en **CDI**,
soit **85 %** des salariés

74 % de **femmes**
et **26 %** d'**hommes**

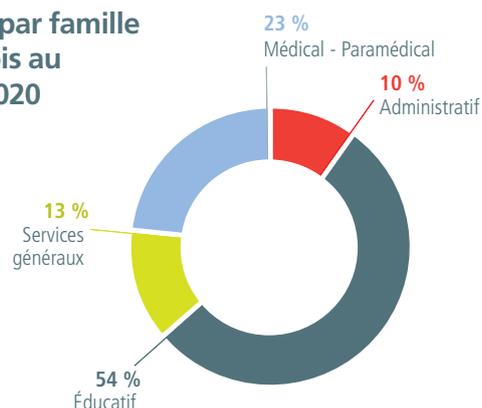
54 % des **professionnels**
dans les **métiers éducatifs**

23 % dans les **fonctions médicales**
et **paramédicales**

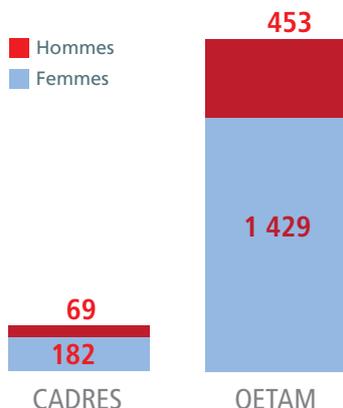
Répartition des salariés par type de contrat au 31/12/2020



Répartition des salariés par famille d'emplois au 31/12/2020



Répartition des salariés par sexe et catégorie professionnelle au 31/12/2020



Prévenir et reconnaître les risques professionnels propres à nos métiers

La préservation de la santé au travail est une préoccupation majeure de la Fondation. Des moyens importants sont ainsi mis en œuvre en matière de prévention des risques professionnels :

- Dans les établissements, des correspondants prévention - formés aux techniques de l'évaluation et de la prévention des risques - relaient et accompagnent la déclinaison de la politique de la Fondation.
- Pour l'ensemble des salariés, des actions de formation ciblées sur la prévention des principaux risques liés à notre secteur d'activité sont mises en œuvre, telles que : formations SST, gestes et postures, prévention des Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS), connaissance des pathologies mentales et psychiques, gestion des comportements violents en lien avec les pathologies des personnes accompagnées, formations en hygiène, etc.

En 2020, les formations mises en œuvre dans le cadre de la politique de prévention ont concerné 39 % des participants et plus de 17 % du total des heures de formation dispensées :

- Des temps d'expression et de discussion mis à la disposition des salariés, via des groupes d'analyse de pratiques, qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux.
- Un partenariat avec la plateforme d'écoute SPS (créée par l'Association Soins aux Professionnels de Santé), permettant aux salariés qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique gratuit en toute confidentialité.

En outre, en 2020, la direction de la Fondation a mis en place une enquête de climat social auprès de l'ensemble des salariés, qui a permis d'établir un « Baromètre social » à l'échelle de la Fondation et par établissement.

Cette enquête a été réalisée de manière confidentielle par l'intermédiaire d'un cabinet spécialisé, le cabinet People Vox. L'analyse approfondie des résultats a permis de définir par établissement des plans d'amélioration de la qualité de vie au travail. Cette enquête sera renouvelée tous les 2 ans afin de permettre de mesurer l'évolution des résultats.

Synthèse des résultats du **baromètre social**



71 % du personnel se déclare **satisfait de la Fondation** en tant qu'employeur,
91 % adhère aux valeurs de la Fondation,
83 % est fier de travailler au sein de son établissement ou service.

Axes performants

- Relations humaines
- Engagement/Adhésion
- Environnement de travail
- Management
- Épanouissement professionnel
- Rythme de travail
- Relations avec les publics accueillis/prestataires/famille
- Adhésion aux valeurs de la Fondation
- Bien-être au sein des équipes de travail
- Relation avec le management direct
- Ambiance de travail/climat de travail

Axes de travail

- Communication interne
- Évolution professionnelle et formation
- Politique salariale

Un **dialogue social au plus près des réalités** des établissements et des services

Avec 10 CSE d'établissements, 1 Comité central social et économique d'entreprise, 54 Représentants de proximité, 5 Délégués syndicaux centraux et 11 Délégués syndicaux, la Fondation des Amis de l'Atelier met en œuvre un dialogue social au plus près des questions et problématiques rencontrées par les salariés.

En 2020, pas moins de 130 réunions sur l'ensemble de l'année ont été organisées entre la Direction de la Fondation et les représentants du personnel, toutes instances confondues.

Former, adapter les compétences aux évolutions du secteur médico-social et accompagner les projets professionnels des collaborateurs

Le Plan de Développement des Compétences 2020 de la Fondation a été réalisé à partir des besoins exprimés par les Directeurs d'établissement et les Directions fonctionnelles du Siège afin de disposer d'une vision précise des enjeux stratégiques et des projets prioritaires qui nécessitent de mobiliser des actions de formation. Il s'est également appuyé sur les orientations prioritaires définies par la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines en lien avec les orientations du projet stratégique de la Fondation et sur les obligations légales et réglementaires du secteur médico-social.

Ainsi, des formations nécessaires à un accompagnement de qualité et au développement des compétences des collaborateurs ont été mises en œuvre notamment sur les thèmes de l'accompagnement médico-social, de la compréhension des pathologies et des handicaps, de la prévention et des savoir-faire techniques propres à chaque métier.

En 2020, le Plan de développement des compétences de la Fondation a été fortement impacté par la crise sanitaire. En effet, suite aux décisions gouvernementales, l'organisation des formations a dû être suspendue pendant tout un trimestre (1^{er} confinement). Les formations ont pu reprendre à compter du mois de mai et être reportées dans la mesure du possible sur le deuxième semestre moyennant des adaptations.

Ainsi, afin de respecter les mesures de distanciation, des conditions d'accueil strictes des stagiaires et des formateurs ont été mises en place (capacité d'accueil maximum de stagiaires limitée à 6 participants, ajustement des méthodes pédagogiques en particulier pour les formations prévoyant initialement des exercices pratiques auprès des résidents ou entre stagiaires, commande de plateaux-repas individuels pour les pauses déjeuner...).

En conséquence, malgré une reprise progressive des formations, certaines actions n'ont pas pu être maintenues et le nombre total de stagiaires formés en 2020 a diminué de 36 %. Pour autant, la Fondation a réussi à poursuivre l'accompagnement de la professionnalisation de ses collaborateurs en favorisant l'accès aux formations diplômantes financées via la VAE, des dispositifs en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage et périodes de professionnalisation), des Comptes Personnels de Formation (CPF) et CPF de transition professionnelle (ancien CIF). Ces formations représentent environ 52 % des actions mises en œuvre en 2020.

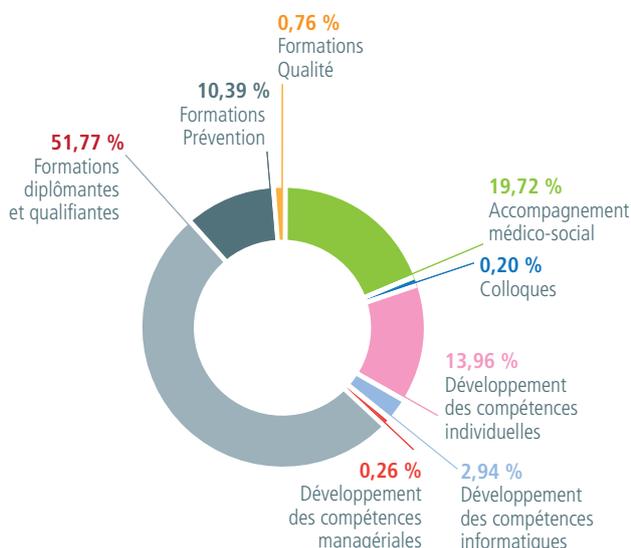
En 2020, 91 collaborateurs ont donc débuté ou finalisé un parcours de formation diplômant ou certifiant (contre 87 collaborateurs en 2019) ; soit l'équivalent de 4 % des stagiaires formés (+ 1 point par rapport à 2019).

Aussi, afin de garantir un accès à la formation et un développement des compétences constant à ses équipes, la Fondation a maintenu à 2 % de la masse salariale brute sa contribution à la formation professionnelle. Les Fonds non exploités en 2020 ont pu être reportés sur le Plan de développement des Compétences 2021.

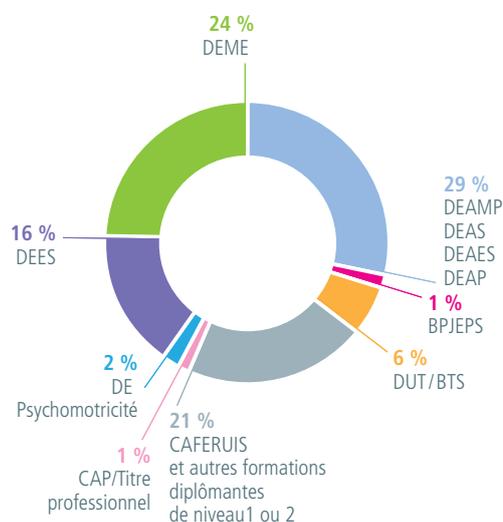
Dans le respect du Projet 2020-2025, afin de mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et une organisation permettant l'identification des talents, ainsi que la création puis la gestion du centre de formation interne, la Direction des Ressources Humaines a initié des travaux visant à sélectionner le futur Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) de gestion des talents de la Fondation.

Dans le cadre d'une démarche participative, un comité de sélection composé de Directeurs d'établissement, de la Direction Générale et de la Direction des Ressources Humaines a ainsi été constitué et a permis de statuer sur le choix de la solution à retenir. Le lancement du projet est prévu pour 2021.

Répartition des thèmes de formation tous dispositifs de formation confondus (en pourcentage du nombre d'heures de formations dispensées)



Répartition par type de formation diplômante en cours de préparation



Service social

En cohérence avec la philosophie d'entreprise sociale définie par le Projet 2020 - 2025 de la Fondation, les salariés peuvent bénéficier des services d'une assistante sociale qui est à leur disposition à temps plein pour les informer, les écouter, les orienter et les accompagner dans tous les domaines de la vie courante : vie familiale, travail, budget, santé, logement.

L'assistante sociale exerce sa mission en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'activité de l'assistante sociale s'est poursuivie. Ainsi, 299 salariés ont été accompagnés par l'assistante sociale. 966 entretiens ont été réalisés.

Rapport financier 2020

Le mot du trésorier

1- Faits marquants de l'exercice

L'année 2020 a été une année très particulière, frappée par la crise sanitaire « COVID-19 ». Pour assurer son activité, la Fondation a dû aménager les conditions d'exploitation de ces établissements tout en assurant un accompagnement optimal de ses usagers, dans le respect de ses ressources financières. L'accompagnement de nos financeurs dans cette période particulière a permis à la Fondation de financer les surcoûts d'exploitation liés à la crise mais aussi les modalités d'accompagnement salarial du personnel de la Fondation (prime COVID et travailleurs ESAT par exemple). De cette manière, la Fondation a pu mener son objet social tout au long de l'année, dans le respect des grands équilibres financiers.

Par ailleurs, malgré ce contexte instable, la Fondation a continué ses grands projets et l'adaptation des modalités d'accompagnement de ses usagers. 2020 restera ainsi une année de forts investissements (18,8 M€), portée par des projets majeurs qui impacteront significativement les années futures :

- Poursuite des travaux du FAM de Bécheville (11,8 M€ d'investissements) pour une ouverture prévue sur le 4^e trimestre 2021, tel qu'anticipé. L'accompagnement de nos financeurs par subvention, permet de conserver nos équilibres financiers.
- Finalisation au cours de l'année des travaux de l'IME La Boussole Bleue (investissement total de 6,1 M€, dont 1,7 M€ en 2020) qui a accueilli ses premiers enfants dès janvier 2021. Cet IME vient ainsi compléter les autres dispositifs du projet, déjà ouverts en 2020 (SESSAD et Unité d'École Maternelle Autisme).
- Le commencement des travaux de l'extension du Foyer L'Alliance (investissement total de 6,4 M€, dont 1 M€ effectué en 2020) qui permettra l'ouverture de 12 places supplémentaires et la modernisation du site actuel.
- L'effet année pleine du FAM de Sevran sur 2020, ouvert en septembre 2019, avec une montée en charge impactée par la crise sanitaire.

Parallèlement, sous l'impulsion du Groupe de Travail Économique et Financier du Conseil d'Administration de la Fondation, une politique de placement de trésorerie a été mise en place en 2020. Cette politique, encadrée par une charte d'investissement adoptée par le CA, a pour objet de compléter les ressources financières de la Fondation pour la réalisation de son objet social, dans une approche très précautionneuse et sécuritaire. Au final, ce sont près de 23 M€ de trésorerie qui font l'objet de placement financier au 31/12/2020. D'un point de vue comptable, l'année 2020 a aussi été marquée aussi par un changement de réglementation comptable, qui permettra à l'avenir de suivre de manière plus fine dans nos comptes, nos ressources financières et leur utilisation. C'est le cas notamment des subventions d'investissements et des dons issus de la générosité de nos partenaires.

Enfin, le Conseil d'Administration a souhaité poursuivre sur 2020 le versement de la prime dite « pouvoir d'achat » déjà réalisé en 2018 et 2019. Le montant total de cette prime défiscalisée, provisionnée dans les comptes, représente 924 K€ et sera versée sur 2021.

2- Activité de la Fondation

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 152 579 136 € en augmentation de 12 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion des ouvertures récentes des nouveaux dispositifs et des financements complémentaires « COVID ». Le total des produits s'élève à 153 902 250 € en augmentation de 11,2 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 146 648 537 € en augmentation de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 147 884 567 € en augmentation de 10,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 6 017 683 €.

Investissements

En 2020, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 18,8 M€ contre 13,7 M€ en 2019. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (Foyer de l'Alliance) ainsi qu'aux investissements liés aux nouveaux établissements (IME de Villiers-le-Bel, FAM de Bécheville).

Bilan au 31.12.2020

ACTIF	BRUT 2020	AMORTISSEMENT 2020	NET 2020	RAPPEL 2019
ACTIF IMMOBILISÉ	206 219 387,99	94 623 990,60	111 595 397,39	99 074 283,78
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 117 075,44	897 758,51	219 316,93	171 927,20
Frais d'établissement	370 177,68	195 913,95	174 263,73	124 693,10
Autres immobilisations incorporelles	746 897,76	701 844,56	45 053,20	47 234,10
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 587 393,44	93 719 219,44	101 868 174,00	91 345 019,20
Terrains et agencement de terrains	6 708 149,73	32 023,28	6 676 126,45	7 164 709,79
Constructions	109 892 069,31	53 119 510,79	56 772 558,52	58 139 831,77
Installation technique matériel et outillage	12 354 867,90	9 870 260,61	2 484 607,29	2 282 926,47
Autres immobilisations corporelles	41 889 332,82	30 697 424,76	11 191 908,06	11 434 413,35
Immobilisations corporelles en cours	24 742 973,68		24 742 973,68	12 323 137,82
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 514 919,11	7 012,65	9 507 906,46	7 557 337,38
Titres immobilisés	5 900 605,45		5 900 605,45	3 899 767,75
Prêts	2 900 810,49		2 900 810,49	2 659 926,85
Autres immobilisations financières	713 503,17	7 012,65	706 490,52	997 642,78
ACTIF CIRCULANT	78 146 047,46	689 517,93	77 456 529,53	69 356 347,76
STOCKS	530 420,54	3 460,16	526 960,38	470 343,67
Matières premières et fournitures	423 451,82	3 460,16	419 991,66	421 271,74
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	106 968,72		106 968,72	49 071,93
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	240 884,32		240 884,32	222 653,85
CRÉANCES	20 463 272,46	686 057,77	19 777 214,69	15 473 486,12
Usagers et comptes rattachés	14 971 828,97	686 057,77	14 335 771,20	13 458 489,85
Autres créances	5 491 443,49	50 000,00	5 441 443,49	2 014 996,27
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	20 793 123,31	6 854 287,59	20 793 123,31	6 854 287,59
DISPONIBILITÉS	35 847 181,76		35 847 181,76	46 122 747,23
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	271 165,07		271 165,07	212 829,30
TOTAL ACTIF	284 365 435,45	95 313 508,53	189 051 926,92	168 430 631,54
PASSIF			2020	RAPPEL 2019
FONDS PROPRES			103 096 697,97	94 504 117,63
Fonds propres sans droit de reprise			26 681 437,23	50 465 240,04
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves			14 853 611,51	14 553 128,13
Report à nouveau			2 818 420,44	- 1 533 648,31
Dépenses non opposables aux tiers financeurs			- 1 789 368,66	- 6 852 150,02
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs			22 041 739,60	10 780 935,80
Excédent ou déficit de l'exercice			6 017 683,27	4 387 561,36
Situation nette (sous-total)			70 623 523,39	71 801 067,00
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES			32 473 174,58	22 703 050,63
Subventions d'investissement			30 258 765,10	14 066 118,48
Provisions réglementées			2 214 409,48	8 636 932,15
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			11 795 218,01	2 094 099,85
Fonds reportés liés aux legs ou donations			665 440,41	384 150,06
Fonds dédiés			11 129 777,60	1 709 949,79
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			6 118 262,47	6 068 246,72
Provisions pour risques			639 698,24	914 610,02
Provisions pour charges			5 478 564,23	5 153 636,70
DETTES			68 041 748,47	65 764 167,34
Emprunts et dettes établissements de crédit			41 722 816,00	39 398 193,01
Emprunts et dettes financières diverses			2 266 207,21	2 327 248,89
Redevables créditeurs			383 206,02	366 503,69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 069 236,18	4 569 476,55
Dettes fiscales et sociales			15 375 971,98	16 195 496,84
Dettes sur immobilisations			2 546 099,22	2 395 299,33
Autres dettes			587 268,94	474 634,60
Produits constatés d'avance			90 942,92	37 314,43
TOTAL PASSIF			189 051 926,92	168 430 631,54

Comptes de résultat 2020

CHARGES	2020	Rappel 2019
Charges d'exploitation	146 525 641,24	131 515 392,75
Achats nets de marchandises	1 330,95	7 020,89
Achats nets de matières premières & fournitures	1 719 953,56	1 719 798,54
Achats nets d'autres approvisionnements	394 877,35	317 102,64
Achats prestations de services refacturées	149 600,78	124 684,28
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 686 030,74	6 257 087,18
Autres charges externes	24 503 451,16	23 737 047,79
Impôts taxes assimilés	7 531 740,79	7 279 674,09
Salaires et traitements	64 193 111,19	59 860 789,62
Charges sociales	25 313 299,53	23 355 377,60
Dotations aux amortissements / immo	7 719 810,25	7 844 805,40
Provision sur actif circulant	167 312,24	65 144,75
Provisions pour litiges	107 500,00	249 790,24
Provisions pour grosses réparations		
Provision départ retraite	5 339 650,90	320 831,55
Provisions pour risques et charges		
Autres charges	139 344,30	376 238,18
Charges financières	668 797,45	633 607,11
Intérêts et charges assimilés	668 797,45	552 672,60
Dotations aux provisions financières		
Charges nettes sur cessions de VMP		43 399,35
Autres charges financières		37 535,16
Charges exceptionnelles	567 232,82	833 824,04
Sur opérations de gestion	12 289,00	97 069,78
Sur exercice antérieur		
Sur opérations en capital	485 100,87	33 386,36
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	69 842,95	93 821,32
Dotations aux amortissements réserve trésorerie		
Dotations prov. réglementées/Immobilisations		609 546,58
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		980 872,04
TOTAL CHARGES	147 761 671,51	133 963 695,94
Déficit		
Charges des contributions volontaires en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	156 573,87	
Prestations en nature	70 693,64	
PRODUITS	2020	Rappel 2019
Produits d'exploitation	152 456 240,51	136 211 263,83
Ventes de marchandises	117 857,44	123 380,06
Production vendue	2 878 091,07	2 713 403,91
Prestations de services	11 656 377,16	12 112 304,43
Production stockée	57 896,79	286,03
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	117 112 227,10	107 735 138,66
Subventions d'exploitation	2 718 966,90	3 003 832,47
Dons manuels	215 176,41	
Mécénats	138 070,00	
Legs, donations, assurances-vie	155 565,32	
Reprise sur provision	5 362 259,20	603 036,81
Transferts de charges	627 775,52	454 459,06
Utilisations des fonds dédiés	1 194 808,90	
Autres produits	10 221 168,70	9 465 422,40
Produits financiers	45 846,76	237 641,80
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	45 846,76	237 641,80
Produits exceptionnels	1 277 267,51	1 277 179,68
Sur opération de gestion	170 828,89	393 281,19
Sur exercice antérieur	396,00	
Sur opération en capital	1 106 042,62	288 648,47
Reprises sur provisions		595 250,02
Transferts de charges		
Résultat exceptionnel	710 034,69	443 355,64
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		625 171,99
TOTAL PRODUITS	153 779 354,78	138 351 257,30
Excédent	6 017 683,27	4 387 561,36
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	156 573,87	
Prestations en nature	70 693,64	
Bénévolat		
dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs		

Créances

Les créances nettes d'exploitation s'élevaient à 19,8 M€ au 31/12/2020, en progression de + 4,3 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution significative des créances provient des dispositifs récents et de la constatation d'une créance sur TVA récupérable de 2,4 M€, liée aux travaux de Bécheville.

Les créances douteuses sont relativement stables, voire en légère augmentation, du fait de processus de recouvrement perturbé par la crise sanitaire.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2020 (dont valeurs mobilières de placement) s'établit à 56,6 M€ contre 53 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

La Fondation a mobilisé pour 5 M€ de nouveaux emprunts en 2020, qui viennent financer les travaux du nouvel IME « La Boussole Bleue ». L'endettement brut s'élève à 44 M€ à fin 2020 contre 41,7 M€ en 2019.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation au 31 décembre 2020 s'élevaient à 103,1 M€. Ils progressent de + 8,6 M€ par rapport à la situation du 31 décembre 2019. Cette évolution est notamment due à l'intégration de la subvention d'investissement du projet Bécheville dans les comptes pour 11,4 M€. Le ratio emprunts et dettes financières sur fonds associatifs passe à 0,43 contre 0,44 en 2019.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2020 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 103 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 10 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 36 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2020 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

3. Perspectives

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les mesures exceptionnelles de confinement décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 perdurent sur le 1^{er} semestre 2021. L'expérience vécue en 2020 ainsi que l'accompagnement de nos financeurs dans cette crise sanitaire exceptionnelle, permettent d'envisager sereinement les impacts financiers liés à la crise. L'environnement économique et financier reste néanmoins incertain et nécessite une vigilance accrue quant à la pérennité de nos ressources financières. Ces incertitudes se concrétisent notamment, au travers des discussions en cours autour du « Ségur de la santé », initiées par le gouvernement, dont les impacts restent encore difficilement mesurables financièrement sur le secteur du handicap.

En 2021, la Fondation fera face également à des enjeux majeurs pour son avenir. La renégociation du CPOM Île-de-France pour une mise en œuvre sur la période 2022-2026 est le principal enjeu. Cette renégociation en cours devrait déboucher sur la modernisation et l'adaptation de nos projets d'accompagnement, en cohérence avec les politiques publiques, avec une pérennité de nos financements pour une période de 5 ans.

En termes d'offre de services, le projet majeur de la Fondation sera la finalisation des travaux et l'ouverture de la future Plateforme Interdépartementale de Bécheville 78 & 92 (hébergement et services pour adultes avec Troubles du Spectre Autistique et adultes avec handicap psychique).

Enfin, la Fondation poursuivra en 2021 l'amélioration de son organisation et des outils et moyens facilitant et améliorant la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini dans ses nouveaux projets stratégiques et institutionnels.

La poursuite des réunions du Groupe de Travail Économique et Financier au sein du Conseil d'Administration permettra de prolonger les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements, la politique patrimoniale, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.

2020 : toujours plus de solidarité, d'initiatives et d'agilité pendant cette année de crise sanitaire épuisante et tendue

Depuis le mois de mars 2020, la Fondation traverse la crise sanitaire, ses confinements et déconfinements, ses inquiétudes, l'épuisement des équipes et la lassitude de tous mais nous vivons également une solidarité sans précédent, une cohésion forte entre les personnes accompagnées, les familles, les équipes et les partenaires.



Le défi de la Fondation pendant cette année tellement singulière a été de poursuivre les accompagnements dans ses établissements et services tout en n'abandonnant pas ses ambitions contenues dans le Projet 2020-2025, par des déclinaisons et des actions opérationnelles.

La crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement de nos établissements et services car si toute la France, ou presque, était à l'arrêt, tous nos établissements sont restés ouverts et ont accueilli les personnes qui le souhaitaient, mais également nos services ont continué leur suivi, y compris à domicile.

Continuer l'accompagnement tout en protégeant chacun de la pandémie n'a pas été simple. Personnes accueillies et salariés n'ont pas été épargnés, mais la mobilisation de tous, la solidarité qui anime nos équipes, les mesures exceptionnelles en faveur des salariés mises en place, nous ont permis de maintenir nos missions au service des personnes accompagnées.

Depuis le début de la pandémie, la Fondation a dû faire face à une crise sans précédent et maîtriser le risque infectieux, assurer la continuité de l'accompagnement, adapter les pratiques au

contexte et informer, former et soutenir les aidants. Nous avons fait un retour d'expérience sur les difficultés et les freins rencontrés par les équipes, les forces et les initiatives repérées pendant cette période, les bonnes pratiques à pérenniser et les axes d'amélioration à travailler.

Face à cette crise sanitaire, il a fallu faire le lien avec le secteur sanitaire et apprendre à maîtriser le risque infectieux

Comme tous les acteurs du secteur médico-social, face à une crise totalement inédite, nous avons compris, dès le départ, que nous devons adapter voire réinventer nos pratiques professionnelles, mettre en place des outils de reporting et de suivi de l'épidémie, analyser et comprendre les consignes émanant des diverses autorités de contrôle, mais surtout protéger aussi bien les personnes que nous accompagnons que nos salariés.

Deux sujets sont devenus rapidement au centre de nos préoccupations :

- la fourniture aux salariés et aux usagers du matériel de protection nécessaires ;
- la faible culture médicale du secteur médico-social, alors qu'il est devenu rapidement évident que les process et procédures d'hygiène en vigueur dans le secteur sanitaire étaient indispensables pour assurer la protection de tous et rassurer le personnel non médical.





La Fondation a pu faire face grâce à la mobilisation des équipes de terrain, à la solidarité des directeurs, des salariés et des équipes du Siège qui ont rédigé des consignes, ouvert des espaces d'échanges à distance avec les directeurs (visio-conférences, groupes de travail, FAQ), accéléré la rédaction et révision de procédures (hygiène des mains par exemple), mis en place une gestion centralisée des équipements de protection individuelle et cherché des filières d'approvisionnement mais également activé son réseau de mécènes et de partenaires à la recherche de masques et de gels hydro-alcooliques.

La Fondation a pu également compter sur la mobilisation et la réactivité de sa Directrice médicale, sur la capacité des médecins, des paramédicaux et des équipes de direction à mobiliser et renforcer des partenariats sanitaires locaux (spécialistes, maisons de santé...), la construction de liens avec les laboratoires pour l'obtention des tests et des résultats plus rapidement. La disponibilité des médecins et des infirmiers coordinateurs (IDEC) dans les établissements médicalisés a permis une meilleure compréhension des procédures de prise en charge par l'équipe et un suivi de l'évolution des consignes médicales de l'ARS - HAS - HCSP. Enfin, cela nous a également permis de prendre conscience d'axes d'amélioration et d'actions à mettre en œuvre de façon pérenne.

Assurer la continuité de l'accompagnement et adapter les pratiques au contexte

La période de confinement a eu un effet délétère en particulier pour les personnes avec un handicap psychique. Le discours ambiant anxiogène et les consignes en perpétuelle évolution ont engendré des difficultés dans la période post-confinement. Il leur a fallu surmonter les appréhensions, retrouver des repères. Pour les personnes accompagnées et confinées en établissements, la restriction des libertés d'aller et venir (même si dans un premier temps, un effet "cocon" a pu être constaté pour certains) a également été anxiogène pour eux et leurs familles.

La rupture de continuité dans l'accompagnement, liée notamment à des retours en famille ou l'arrêt de certains ateliers en ESAT, a pu engendrer des sentiments de désœuvrement malgré un lien à distance maintenu systématiquement. L'accompagnement et le management parfois à distance a également mis en exergue un manque significatif d'outils numériques, un déficit de maîtrise du numérique et un faible accès à ces nouveaux outils pour les usagers, rendant les communications complexes.





Mais la Fondation a su s'adapter !

La solidarité entre professionnels et entre les établissements et services de la Fondation a, comme à chaque fois que nous rencontrons des difficultés, été réellement présente. Les familles et les aidants ont d'ailleurs salué et exprimé beaucoup de reconnaissance à l'égard du travail des professionnels pendant cette période. La cohésion s'est renforcée entre équipes de soins et équipes éducatives avec un fort sentiment d'appartenance par le développement d'une

transversalité des compétences, des savoir-faire et des moyens matériels et la disponibilité des équipes.

La Fondation a mis en place des actions d'écoute et de soutien des professionnels via des groupes d'expression, la mobilisation des psychologues des établissements et services et un recours à des plateformes d'écoute téléphonique (Numéro vert SPS*).

Au-delà de ses établissements et services, la Fondation a étendu ses partenariats et a créé de nouvelles coopérations avec la consolidation, la formalisation et l'extension des réseaux territoriaux de coopération, parfois construits dans l'urgence (maisons de santé, laboratoires, municipalités, réseaux bénévoles), générant davantage de fluidité et de simplicité dans les échanges partenariaux. Enfin, la Fondation a participé à la mise en place de deux communautés 360 COVID (92 et 94).

Les équipes ont fait preuve d'une grande créativité comme en attestent toutes les remontées d'initiatives relayées durant toute cette période sur les outils de communication de la Fondation.

Informer, former et soutenir les aidants

Cette crise a été également très complexe pour les familles qui avaient perdu leurs repères habituels, qui étaient confrontés à l'ambivalence notamment quant au fait de laisser leur parent, enfant, proche, en établissement, d'envisager un retour au foyer, de renoncer aux retours le week-end, tout ceci étant facteur d'angoisse pour eux. La question des visites a, c'est certain, créé des tensions en fonction des règles érigées nationalement mais également de la faisabilité pour chaque établissement de les organiser au rythme désiré pour et par chacun.

Nous avons eu la chance de bénéficier en mécénat de 220 tablettes qui ont permis une communication à distance sur la fin du confinement. Nous devons nous appuyer sur un réseau d'entreprises partenaires pour continuer à co-construire le monde de demain.

Les aidants ont été épuisés avec les retours à domicile. La visite des équipes était certes importante et a pu soulager des familles mais était parfois source d'angoisse à l'égard de la contamination. Certaines tensions ont pu exister avec des familles entre obligation de protection (maîtriser la circulation du virus), respect de la liberté d'aller et venir et maintien des liens familiaux (et particulièrement au moment du déconfinement et pendant la deuxième vague). La Fondation a tout mis en œuvre pour le maintien du lien avec les familles. Ainsi les Conseils de la Vie Sociale (CVS) ont joué un rôle important (pédagogie sur les consignes, lieu de régulation des tensions), leur organisation a été facilitée par les visio-conférences.

Face aux difficultés rencontrées par certaines familles, nous avons également organisé de multiples formes de répit tels que des soutiens à domicile (externes ou internes de retour en famille), des retours possibles de certains usagers en hébergement pour soulager les familles (MAS, FAM, IME), l'ouverture d'une unité Covid dans un de nos FAM. Enfin, la Fondation a également mis en place des séjours de répit pour enfants et adultes (Domaine des Amis du Gâtinais, PCPE Transition 94, Pôle enfance 77) avec parfois un financement de ces dispositifs par des mécènes, afin de ne pas faire porter cette charge financière aux familles.



Et après ?

Dès le mois de septembre 2020, il a été mis en place 2 groupes de travail : « Aide aux aidants » et « Répit », dont la réflexion s'inscrit à la fois dans le cadre du Projet 2020 - 2025 de la Fondation mais également dans le contexte de la crise sanitaire. Un travail a été initié sur la thématique « hygiène et maîtrise du risque infectieux » pour les établissements médicalisés et non médicalisés (formation de référents, plans d'actions) mais également sur un recensement permettant de cartographier l'accessibilité aux soins afin de consolider les partenariats sanitaires.

* Soins aux Professionnels de Santé

Par ailleurs des espaces d'échanges réguliers ont été maintenus, développés et structurés à la demande pour les 93 établissements et services : bonnes pratiques, ouverture aux questionnements, espaces de réassurance, car la crise n'est pas terminée, nous devons savoir tenir dans la durée.

Enfin, forts de cette expérience, nous travaillons à la construction de nouvelles modalités d'accompagnement comme la mise en place d'un externat renforcé (accueil de jour avec accompagnement à domicile et accueil temporaire de répit en internat), répondant à un réel besoin des personnes accompagnées exprimé lors du confinement.

Si cette année 2020 a été effectivement une année de crise sanitaire majeure, elle a été également une année de solidarité en interne et en externe, d'initiatives en matière de redéploiement et de mobilisation des ressources humaines, de coopération et de partenariats entre les acteurs d'un territoire, une période de fort lien social et de vivre « autrement », de communication et de participation citoyenne.

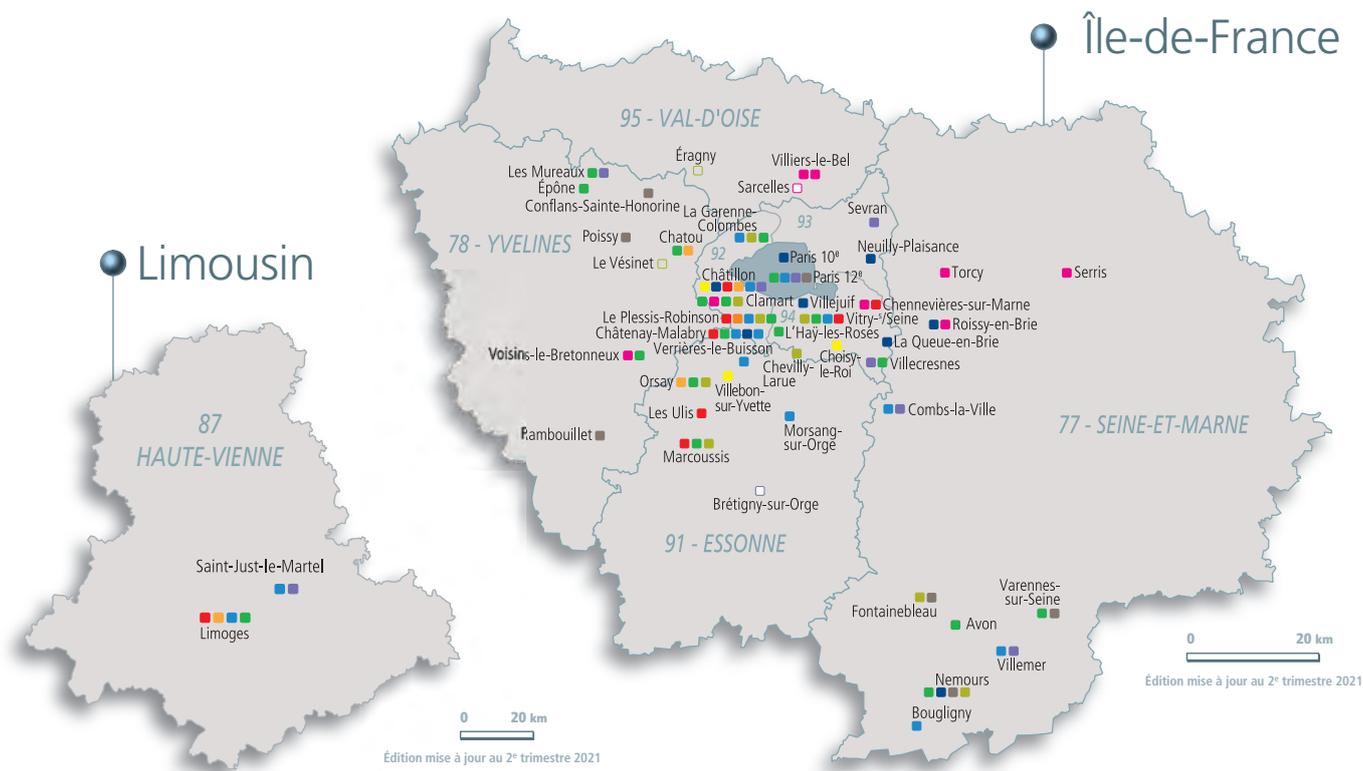
Cette année nous a rapprochés de nos financeurs, des partenaires sanitaires, des collectivités locales, des entreprises et des mécènes mais également de beaucoup de particuliers qui se sont manifestés, nous ont soutenus, ont proposé du bénévolat, et ont reconforté les équipes et les personnes accompagnées en leur amenant des gourmandises et autres attentions.

Nous devons continuer à gérer cette crise toujours présente tout en tirant des leçons. Nous restons plus que jamais sur nos fondamentaux réaffirmés lors du Projet 2020 - 2025 en accélérant encore certains axes.



Implantation

Les établissements et services



- **Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA)** : structures permettant aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en Entreprise Adaptée d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social, d'activités de soutien et éducatives.
- **Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ)** : centres proposant un accueil en journée et des activités variées pour celles et ceux qui souhaitent dynamiser leur vie sociale.
- **Les Sections d'Animation** : services accueillant un public appelé progressivement à quitter le monde du travail du fait de leur vieillissement ou de leur état de santé. Cet accompagnement prépare la personne à un nouveau projet de vie.
- **Les Foyers d'Hébergement** : établissements assurant l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une Entreprise Adaptée.
- **Les Foyers de Vie** : lieux hébergeant des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes telles que des activités ludiques et éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.
- **Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)** : établissements accueillant des adultes en situation de handicap, dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitant un accompagnement pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Ces personnes requièrent un soutien et une stimulation constante.
- **Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)** : lieux de vie et de soins pour personnes adultes en situation de handicap, nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.
- **Les Instituts Médico-Éducatif (IME)** : lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.
- **Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)** : services apportant aux familles conseils et accompagnement, favorisant l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD.
- **Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH)** : services ayant pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS prennent en charge, à leur domicile, des personnes adultes, dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie. Les SAMSAH proposent ces mêmes services, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- **Les Pensions de famille (Maisons Relais et Résidences Accueil)** : appartements adaptés pour celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant.
- **Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)** : lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement.
- **Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)** : Ces pôles permettent de prévenir les ruptures de parcours, à tout âge, en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire, aussi bien en établissement qu'en libéral. Il s'agit d'un dispositif souple, adaptable et innovant qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes, en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisés qui exigent la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.
- **La Plateforme Insertion & Hanploi (PIH)** : Plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap.
- **Établissement en projet.**

75 La Fondation à Paris

► Total des places

FAM : 15
Foyer de Vie : 8

MAS : 45
SAVS/SAMSAH : 50
GEM : 67 adhérents à terme

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Les Deux Marronniers	59 boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 49 49 00 81	mas.paris@amisdelatelier.org	Céline BLAZY
2	SAVS/SAMSAH	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 19	pole.planchette@amisdelatelier.org	Céline BLAZY
3	FOYER DE VIE	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Céline BLAZY
4	FAM	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Céline BLAZY
5	GEM	La Vie à Paris	12 rue Tourneux 75012 Paris	07 62 87 50 57	gemparis12@amisdelatelier.org	Céline BLAZY



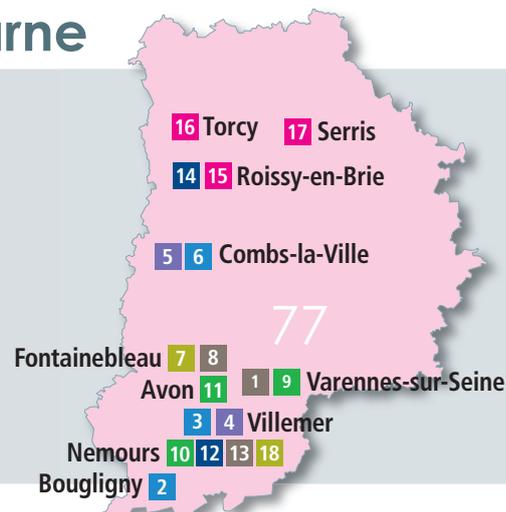
► Total des places

GEM : 105 adhérents
FAM : 42
MAS : 112
SAVS/SAMSAH : 93

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 70
Résidence Accueil/Maison Relais : 28 + 25
Pôle enfance : 174
Habitat inclusif : 8 en 2021

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	GEM À Nouveau	10 route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 70 33 08	gemdevarennes77@orange.fr	Christine GAUTHIER
2	FOYER DE VIE	Domaine des Amis du Gâtinais	2 rue Saint-Paul 77570 Bougligny	01 60 55 52 50	foyer.bougligny@amisdelatelier.org	Jody SURIER
3	FOYER DE VIE	Foyer de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Jody SURIER
4	FAM	FAM de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Jody SURIER
5	FAM	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Jody SURIER
6	FOYER DE VIE	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Jody SURIER
7	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Faisanderie	10 rue Canada 77300 Fontainebleau	01 60 39 50 47	rfo.fontainebleau@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
8	GEM	GEM La Forêt	7 rue des Rouges Gorges 77300 Fontainebleau	01 64 24 59 07 06 69 68 48 08	gemdefontainebleau77300@orange.fr	Christine GAUTHIER
9	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Varennes : 10 bis route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 74 30 46	samsah.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
10	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Nemours : 12 rue des Palis 77140 Nemours	01 64 78 92 00	savs.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
11	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne d'Avon : 2 rue Gambetta 77210 Avon	07 60 58 66 56	samsah.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
12	MAS	Les Rochers de Nemours	8 rue de la Baraude 77140 Nemours	01 60 55 57 35	mas.nemours@amisdelatelier.org	Stéphanie MARCHAND-PACTON
13	GEM	GEM de Nemours	46 rue Émile Zola 77140 Nemours	01 60 51 37 41	gemdenemours77300@orange.fr	Christine GAUTHIER
14	MAS	André Berge	36 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 64 43 61 30	mas.berge@amisdelatelier.org	Françoise AUDURIEAU
15	IME, SESSAD	IME/SESSAD des Grands Champs	34 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 60 34 84 00	ime.grandschamps@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
16	IME, SESSAD, DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Jeu de Paume	6 rue du Jeu de Paume 77200 Torcy	01 61 44 03 40	ime.jeudepaume@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
17	IME, SESSAD, DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Val d'Europe	32 boulevard Robert Thiboust Bâtiment B - 77700 Serris	01 60 43 54 95	sessad.valdeurope@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
18	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Nemours	6 rue François Villon 77140 Nemours	06 68 60 93 05	me.nemours@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER

* Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.

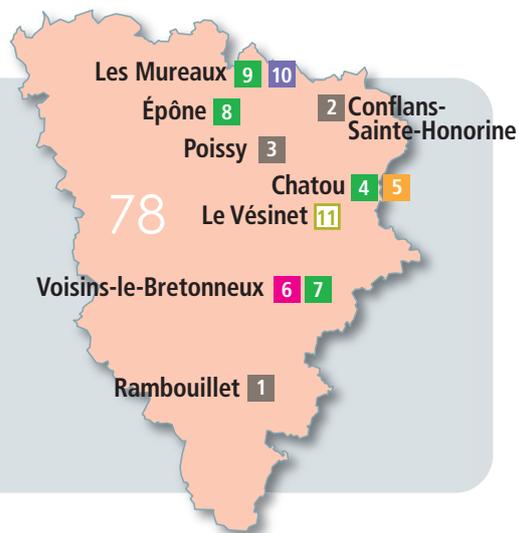
► Total des places

GEM : 112 adhérents
SAVS/SAMSAH : 65
CAJ : 10

Résidence Accueil : 30 en projet
PCPE : 40
SAMSAH : 21
FAM : 116 en 2021

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	La Tortue qui Trotte	54 rue d'Angiviller 78120 Rambouillet	01 30 88 91 53	gemrambouillet@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
2	GEM	La Solidarité	26 rue du Général Sarrail 78700 Conflans-Sainte-Honorine	01 39 75 82 30	gemdeconflans@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
3	GEM	Arc-en-Ciel	72 boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 65 59 82	gemdepoissy@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
4	SAVS/ SAMSAH	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	lescanotiers@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
5	CAJ	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	lescanotiers@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
6	PCPE	Transition Yvelines	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	pcpe78@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
7	SAMSAH	Altitude Antenne Voisins 78	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	samsah.voisins@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
8	SAMSAH	Altitude Antenne Épône 78	75 av. du Professeur Émile-Sergent 78680 Épône	JUSQU' À OCTOBRE 2021 01 30 68 63 10	samsah.nordyvelines@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
9	SAMSAH	Altitude Antenne Les Mureaux 78	1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	OUVERTURE PRÉVUE POUR OCTOBRE 2021 01 30 68 63 10	samsah.nordyvelines@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
10	FAM	Plateforme inter- départementale 78/92	Site de Bécheville 1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	OUVERTURE PRÉVUE POUR OCTOBRE 2021 07 61 87 20 18	b.gouirir@amisdelatelier.org	Boujma GOUIRIR
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	Le Vésinet	ZAC Princesse 78100 Le Vésinet	EN PROJET		Nicole ESPEILLAC



► Total des places

ESAT : 165
 Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 73
 Résidence Accueil/Maison Relais : 10 + 25 en 2021

EAM : 30 en 2021
 SAJ : 30
 SAVS : 71 + 15 en 2021

Directrice Territoriale :
 Marlène BERTIN-GIL

01 46 29 59 02
 m.bertingil@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Vie en Herbes	Chemin des Bieds 91460 Marcoussis	01 64 49 36 75	esat.vieenherbes@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
2	ESAT	Parc de Courtabœuf Mosaic Services	2 avenue de l'Amazonie 91952 Les Ulis Cedex	01 64 86 41 10	esat.courtaboeuf@amisdelatelier.org	Claire RETTIG
3	SAJ	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
4	SAVS	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
5	RÉSIDENCE ACCUEIL	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
6	FOYER DE VIE	Résidence La Guérinière	11 rue André Malraux 91390 Morsang-sur-Orge	01 69 73 13 22	lagueriniere@amisdelatelier.org	Madeleine BATA
7	EANM FOYER DE VIE	L'Alliance	1 route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson	01 69 53 91 55	foyer.alliance@amisdelatelier.org	Odile BOUSARD
8	SAVS	Du côté de chez soi	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87	ducotedechezsoi@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
9	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Marcoussis	33 rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis	OUVERTURE 1 ^{ER} SEMESTRE 2021		Marie-Laure LE RET
10	EAM	Brétigny-sur-Orge		OUVERTURE PREVUE EN 2023		
11	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT



► Total des places

CITL : 98	Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 125
ESAT : 260	Résidence Accueil/Maison Relais : 77
FAM : 19	PCPE : 40
MAS : 102	SAMSAH : 21
SAVS : 202	Habitat Inclusif : 8 en 2021

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org

La Garenne-Colombes 11 12 22

92

Châtillon 6 7 8 9 10 23

Clamart 13 14 20 21

Le Plessis-Robinson 15 16 17 18 19

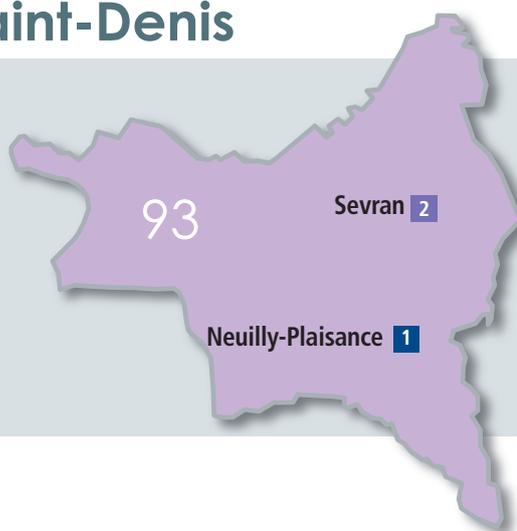
Châtenay-Malabry 1 2 3 4 5 23

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	L'Atelier	17 rue de l'Égalité 92290 Châtenay-Malabry	01 46 29 59 10	esat.atelier@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
2	SAVS	SAVS de Châtenay-Malabry	43-45 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	ssa.chatenay@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
3	FOYER INTÉGRÉ	La Maison Heureuse	78 av. de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 55 52 10 44	maisonheureuse@amisdelatelier.org	Joëlle ZELTSER
4	MAS	La Source	27 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 49 73 39 60	mas.chatenay@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
5	FOYER DE VIE	La Résidence des Amis	98 rue Anatole France 92290 Châtenay-Malabry	01 46 60 61 56	residencesamis@amisdelatelier.org	Joëlle ZELTSER
6	ESAT	ESAT de Châtillon	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 05 90	esat.chatillon@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
7	CAJ	Égalité	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 06 80	citl.egalite@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
8	FOYER DE VIE/ FAM	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
9						
10	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil La Garenne-Colombes	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 05 30	res.accueil.colombes@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
12	FOYER DE VIE	Les Lierres	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 19 04	leslierres@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
13	MAISON RELAIS	Maison Relais de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	mr.clamart@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
14	SAVS	SAVS de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	savs.clamartville@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
15	ESAT	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 50	esat.robinsons@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
16	CAJ	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 03 70	citl.robinsons@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
17	FOYER D'HÉBERGEMENT	Les Robinsons	2 rue du Bois des Vallées 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 54	foyer.robinsons@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
18	MAISON RELAIS	Maison Relais du Plessis-Robinson	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 56 60	mr.plessis@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
19	SAVS	La Croisée	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 93 50	savslacroisee@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
20	PCPE	Transition Hauts-de Seine	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	pcpe92@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
21	SAMSAH	Altitude Antenne Clamart 92	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	samsah.clamart@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
22	SAMSAH	Altitude Antenne La Garenne 92	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 58 88 32 51	samsah.lagarenne@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
23	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT

► **Total des places**

MAS : 60 + 10 en 2021

FAM : 40

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Plaisance	104 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance	01 41 54 10 01	mas.neuillyplaisance@amisdelatelier.org	Sandrine LOEFFEL
2	FAM	Les Temps Modernes	3 rue Charlie Chaplin 93270 Sevrans	01 82 37 14 26	tempsmodernes@amisdelatelier.org	Gabriel DARNET-GINOT



► Total des places

ESAT/EA : 241	Foyer d'Hébergement/Foyer Appartements : 52
FAM : 48	Résidence Accueil/Maison Relais : 48
MAS : 109	SAVS/SAMSAH : 145 + 9 en 2021
	PCPE : 80

Directrice Territoriale :
Marlène BERTIN-GIL

01 46 29 59 02
m.bertingil@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT/EA	Les Ateliers de Chennevières	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 45 94 71 19	atc@amisdelatelier.org	Valérie PERRIER
2	MAS	Les Murets	Rue Dunoyer de Segonzac 94510 La Queue-en-Brie	01 56 86 31 90	mas.murets@amisdelatelier.org	Patrick MONARD
3	MAS	Les Hautes Bruyères	65 rue de Verdun 94800 Villejuif	01 55 53 51 80	mas.leshautsbruyeres@amisdelatelier.org	Mahmoud MENDJOUR
4	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Chevilly-Larue	5 rue de la Bergère 94550 Chevilly-Larue	01 41 98 37 80	res.accueil.chevilly@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
5	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH L'Haÿ-les-Roses	7 rue du Puits 94240 L'Haÿ-les-Roses	01 49 73 33 22	savs.lhaylesroses@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
6	FAM	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 56 87 11 00	fam.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
7	SAMSAH	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 45 10 16 00	samsah.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
8	ESAT	ESAT La Fabrique	BP 32 - 4/6 rue des Granges 94401 Vitry-sur-Seine Cedex	01 47 18 51 00	esat.vitry@amisdelatelier.org	Valérie PERRIER
9	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Les Cèdres	29/33 rue de la Somme 94400 Vitry-sur-Seine	01 55 53 09 14	residencelescedres@amisdelatelier.org	Khalissa EL KETROUSSI
10	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Vitry	38/42 avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine	01 47 18 65 45	res.accueil.vitry@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
11	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH de Vitry-sur-Seine	18 rue Félix Faure 94400 Vitry-sur-Seine	01 43 91 11 27	samsah.vitry@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
12	PCPE	Transition Val-de-Marne	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 49 62 20 90	pcpe94@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
13	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT

► Total des places

Pôle enfance : 40 + 40 en 2021

Résidence Accueil : 30

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	SESSAD	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	01 82 32 31 12	laboussobleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
2	IME	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	01 82 32 31 12	laboussobleue@amisdelatelier.org OUVERTURE JANVIER 2021	Karine DARNET-GINOT
3	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil d'Éragny	4 rue du Parc 95610 Éragny-sur-Oise	01 85 26 02 00	eragny.secr@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC

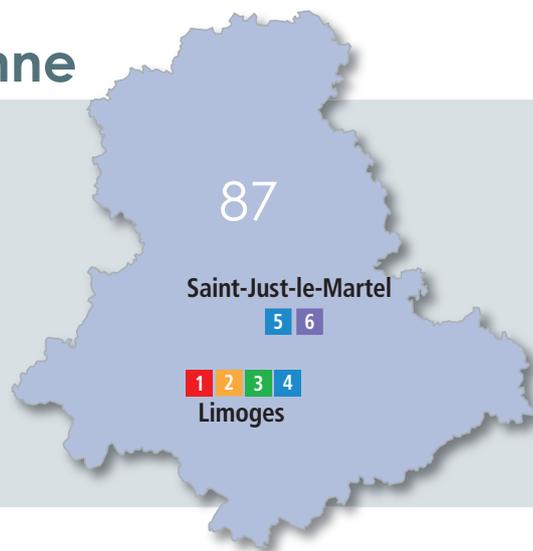


► Total des places

ESAT : 113
AJ/SA : 19
FAM : 15

Foyer de Vie : 14
Foyer d'Hébergement : 61
SAVS : 45

Directrice Départementale : Nathalie SCARCELLA
05 55 31 02 20
n.scarcella@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Ribière	ZAC de la Ribière 19 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 70 79 60	esat.laribiere@amisdelatelier.org	Nuno LOPES
2	AJ/SA	Eurêka	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	aj-sa.eureka@amisdelatelier.org	Alain BOISSIER
3	SAVS	SAVS de Limoges	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	savs.limoges@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
4	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Le Kaolin et appartements	20 rue Encombe Vineuse 87000 Limoges	05 55 71 53 60	residence.lekaolin@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
5	FOYER DE VIE	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fv.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Alain BOISSIER
6	FAM	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fam.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Alain BOISSIER



Vos dons **en action**

L'année 2020 a été très complexe due à la crise sanitaire. **Nous avons cependant pu compter sur VOUS** qui nous avez fourni du matériel, des masques, ou de quoi reconforter usagers et équipes.

Grâce à vos dons, de nombreux projets ont aussi pu aboutir : la mise en place d'ateliers, l'achat de matériel d'activités physiques extérieures, d'équipement informatique et de jeux éducatifs, des sorties, des projets d'agrandissement d'établissements...

Focus sur **3 projets** réalisés en 2020



GRÂCE À VOS DONNS

Les professionnels de la Fondation ont pu **bénéficier de masques et visières** dès le début de la crise sanitaire.



GRÂCE À VOS DONNS

Des **sorties** ont pu être financées pour le plus grand bonheur des personnes accompagnées.



GRÂCE À VOS DONNS

Des terrasses ont pu être aménagées aux Gîtes « Ô Dom'N » du Domaine des Amis du Gâtinais, pour permettre d'optimiser l'accueil des usagers de la Fondation en séjour de répit.

Comment nous soutenir ?



Vous êtes
UN PARTICULIER



Faire un don



**Faire un legs
ou une donation**



**Monter un événement
de collecte**



**Acheter solidaire
auprès de nos ESAT**



**Acheter solidaire
sur nos sites partenaires**



Vous êtes
UNE ENTREPRISE



Choisir le mécénat d'entreprise



**Mobiliser
vos collaborateurs**



**Acheter solidaire
auprès de nos ESAT**



**Nous reverser
votre **taxe d'apprentissage****



**Travailler
avec nos ESAT**

Partenariats et mécénat

La Fondation des Amis de l'Atelier s'entoure également de partenaires privés pour mener à bien ses missions d'accompagnement. Chaque année, des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions, par leur soutien, au développement de projets inclusifs et innovants.

Ces partenariats proposés par la Fondation des Amis de l'Atelier peuvent prendre différentes formes : soutien financier, mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail à travers du mécénat de compétences, dons en nature, journées de solidarités, collectes sportives...

Ces actions de mécénat nous permettent d'aller plus loin dans nos missions et de consolider des projets existants ou de développer de nouveaux dispositifs répondant à des besoins non satisfaits dans les territoires.

En 2020, nos partenaires mécènes ont fait preuve d'un soutien sans faille pour nous aider à faire face à la crise. Nous avons bénéficié de dons de masques, gels, visières mais aussi de tablettes tactiles pour réduire la fracture numérique, mise en exergue par le confinement. Grâce à des financements de mécènes, nous avons pu mettre en place plusieurs séjours de répit pour accueillir des enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique dans notre Pôle enfance Seine-et-Marnais.

Par ailleurs en 2020, plusieurs projets ont aussi bénéficié du soutien de partenaires privés dans les domaines d'interventions suivants : réaménagement d'espaces dédiés aux personnes en situation de handicap (salles d'activités, salle de restauration), création d'ateliers, achat de matériel ludique, sportif et éducatif...

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier





@fondationdesamisdelatelier



Fondation des Amis de l'Atelier



fondation_amis



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org